Solidaires Finances Publiques D69
SYNDICAT NATIONAL
Section DISI RAAB

La force de tous les agents de la DGFiP

Le 04/03/2022

Compte rendu du CHSCT du 03/03/2022

Cette séance du CHSCT, en présentiel et en visioconférence, était principalement consacrée à un point d'actualité sanitaire, aux travaux immobiliers, à la mise en place d'un centre de qualité de données à Montbard, au rapport ISST de l'ESI de Dijon ainsi qu'au budget CHSCT pour l'année à venir.

Les participants à cette réunion étaient la direction, (Directeur, chefs de services RH et chefs d'établissements), les intervenants santé et sécurité au travail (médecin de prévention, inspecteurs de santé et sécurité au travail et assistante social) et les représentants des personnels (Solidaires Finances Publiques, CGT et FO).

Ordre du jour :
1) Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2021.
2) Point sanitaire.
3) Les travaux immobiliers prévus en 2022 (pour information).
4) Relocalisation du SI : mise en place d'un centre de qualité de données à Montbard (pour information).
5) Présentation du rapport ISST de l'ESI de Dijon (pour information).
6) Budget 2022 (pour vote).
7) Examen du Registre Hygiène et Sécurité et des déclarations d'accidents de service.
8) Questions diverses.

1) Procès-verbal du 19 octobre 2021

Toutes les organisations syndicales ont approuvé le procès-verbal du 19 octobre 2021.

2) Point sanitaire

La direction est toujours vigilante sur ce point, malgré la baisse du taux d'incidence, et suit l'actualité pour s'adapter aux nouvelles mesures. Le télétravail exceptionnel est terminé, sauf pour les agents vulnérables qui sont encore à plus de 3 jours de télétravail par semaine. Le médecin de prévention confirme que la situation de ces derniers n'a pas changée et réitère ses conseils de vigilance face à la crise sanitaire (gestes barrières). Nous alertons la direction sur les risques de tensions entre les agents qui pourraient naître lorsque l'obligation du port du masque sera retirée.

boîte 29 - 80 rue de montreuil 75011 paris - 01.44.64.64.44 - fax 01.43.48.96.16 - solidairesfinancespubliques.fr - contact@solidairesfinancespubliques.fr

3) Travaux immobiliers

La direction nous fait un point sur les travaux réalisés en 2021, ceux en cours et ceux à venir pour 2022. Nous demandons s'il est prévu de changer d'autres fenêtres qui commencent à vieillir au niveau du bâtiment A de l'ESI de Lyon. La direction répond qu'ils souhaitaient le faire mais qu'il n'ont pas eu un budget suffisant pour le faire et qu'ils vont faire une étude sur tout le bâtiment pour voir les solutions qui peuvent être mises en œuvre. Cependant si des situations urgentes devaient être gérées, il ne faut pas hésiter à faire remonter l'information pour qu'elle soient traitées au cas par cas.

6) Budget 2022

L'inspecteur de santé et sécurité au travail de Dijon n'étant disponible que l'après-midi, nous passons directement au budget de l'année 2022.

En préambule nous interpellons la direction pour dénoncer le non recensement des envies des agents en terme de formations sur l'ESI de Meyzieu. Son directeur local tente de se justifier en expliquant qu'il désigne les personnes en fonction de leur activité et choisit le nombre d'agents dont il a besoin. Nous indiquons que l'envie des agents doit être considérée et que pour des formations comme SST (Sauveteur Secouriste au Travail) il ne doit pas y avoir de quotas d'agents formés. C'est une formation qui sert au travail, mais aussi dans la vie de tous les jours, et plus il y a de personnes formées, mieux c'est. La direction approuve et annonce qu'elle fera un recensement sur place.

Dans le mail de recensement des formations, la case pour les RPS (risques psychosociaux) ne correspondait pas à la formation « à guichets fermés ». Les agents souhaitant suivre cette dernière seront sollicités prochainement.

Nous avons droit ensuite à une présentation des différentes formations prévues sur l'année 2022 et d'autres dépenses diverses. Nous estimons que certains projets doivent être financés par la DGF et non le CHSCT donc suite à un réajustement nous votons pour l'ensemble des propositions, à l'unanimité.

Après la pause méridienne, le nouveau médecin de prévention de Clermont-Ferrand (Mme Neel) se présente et nous en profitons pour demander ce qu'il en est des visites médicales périodiques des agents. Les visites quinquennales ont justement repris sur Clermont-Ferrand tandis qu'à Lyon le docteur Lagadou est encore bien trop sollicité pour pouvoir les reprendre.

4) Montbard

La direction et l'inspecteur de santé et de sécurité au travail de Dijon nous présente le projet de relocalisation du SI, la mise en place d'un centre de qualité de données à Montbard. Nous demandons si les travaux ont pris du retard et, si jamais ils en prennent, si la direction a prévu un plan de secours pour les agents arrivant au 1er septembre. La direction nous répond qu'il n'y a pas de retard et qu'il n'y en aura pas. Nous continuons en les interrogeant sur les solutions de

restauration et de stationnement disponible sur place et si le bâtiment sera climatisé. Les services ne seront pas climatisés, pour le reste, la direction ne sait pas et va se renseigner. Enfin nous avons demandé à ce qu'une visite de site soit organisée une fois les travaux terminés, ce qui a été accepté.

5) Rapport ISST

M. Leglise, inspecteur de santé et sécurité au travail de Dijon a présenté son rapport sur sa visite de l'ESI de Dijon. Toutes ses préconisations ont été prises en compte par la direction qui a envoyé des mails à la DRFiP 21 pour que le nécessaire soit fait.

7) RSST et accidents de service

La direction présente 2 fiches de signalement qui évoquent des accidents électriques sur le site de la Boudronnée à Dijon. Nous nous étonnons qu'un agent soit retourné sur site 5 jours après le premier accident sans qu'il n'y ait eu de vérification des installations électrique au préalable. La direction le déplore aussi et indique que des travaux de réhabilitation électrique sont en cours et précise qu'elle soutiendra tout agent qui refuserait d'intervenir face à un risque flagrant de mise en danger de sa sécurité et de sa santé sur un site.

Une troisième fiche soulève les problématiques du travail des CID qui doivent parfois se contorsionner sous les bureaux et manipuler des sacs de nœuds de câbles électriques. L'inspectrice de santé et sécurité au travail rappelle que normalement les multiprises sont à proscrire et qu'il ne faut pas hésiter à utiliser le registre pour faire remonter tout problème. Nous précisons qu'avec les nouvelles façons de travailler (dispositions des bureaux, ajouts de nouveaux périphériques tels que le double écran, les stations d'accueil, etc.) les prises électriques sont de partout mal positionnées ou en sous-nombre.

Enfin en ce qui concerne les accidents de travail la direction nous informe de 2 nouveaux cas récents ce qui porte à 6 le nombre des accidents depuis le début de l'année (2 de trajet et 4 de service).

8) Questions diverses

Nous demandons où en est l'installation de l'extension du rack à vélo sur l'ESI de Lyon. C'est en cours de traitement, il y aura 4 places supplémentaires.

Nous relançons également la question sur la mise en place des audits à Meyzieu (sur la qualité de l'air et sur le bruit) et sur une visite de site des membres du CHSCT pour voir les nouvelles installations. Tout cela sera mis en place une fois tous les travaux terminés. En effet des modules complémentaires (aspiration de la poussière de papier) doivent installés sur les lignes de mise sous enveloppe.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance se clôture.